

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 3

Rubrik: Suisse actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Session des femmes: musique d'avenir

Commémorer le passé, c'est bien, construire l'avenir, c'est encore mieux: les 200 femmes réunies sous la Coupole ne se sont pas contentées de déclarations d'intentions.

La session des femmes à Berne, les 7 et 8 février, a été fort bien orchestrée par un groupe de cinq parlementaires de divers partis. Au perchoir de la salle du Conseil national,

Elisabeth Blunschy-Steiner (photo ci-dessous), première femme à s'y être une fois déjà assise. Oublions la fausse note du début, le discours dit de bienvenue du président du Conseil des Etats: il n'aurait pu

mieux inciter les femmes à faire autre chose, à agir autrement que ce n'est le cas habituellement sous la coupole fédérale. Suivit une mesure pour rien avec un rappel historique trop long de la longue lutte pour la conquête des droits politiques: la majorité de l'assistance n'avait-elle pas «fait» cette histoire? Enfin, un départ *sotto voce*, mais d'une voix bien féministe, avec l'exposé de Thanh-Huyen Ballmer-Cao sur la situation actuelle des femmes en Suisse.

La musique est devenue convaincante lorsque deux parlementaires de la première heure, les seules encore en fonction, ont fait entendre leur voix. Josi Meier a parlé des inégalités persistantes sur un ton si humoristique qu'après s'être roulée de rire, l'assemblée s'est levée pour l'applaudir; Lilian Uchtenhagen a parlé d'un ton plus grave de la nécessité de la solidarité entre toutes les femmes.

Un quator de politiciennes des pays environnants ont dit ce qu'on espère en Europe de la Suisse. Les quatre ont fait sonner la même corde: ce qu'on souhaite, pour l'Europe et pour la Suisse, c'est une Suisse démocratique, tolérante, accueillante, ouverte

Plus de concret, plus d'utopie

Le 8 février au matin, les 200 participantes se sont réunies dans six groupes de travail pendant une heure et demie pour étudier une résolution préparée d'avance et faire des propositions concrètes.

Avec quels résultats?

1. La résolution est jugée beaucoup trop vague, même dangereuse sur certains points car l'égalité formelle peut devenir perverse comme dans le cas du service militaire ou de l'âge de l'AVS, etc. L'entrée en matière sur cette résolution est refusée par une énorme majorité contre 20 femmes qui se sont levées pour la défendre.

2. Un étonnant consensus: parmi les propositions concrètes, citées par les six rapporteuses des groupes de travail, le dénominateur commun s'est révélé beaucoup plus large qu'on aurait pu le penser au début. Quatre priorités ont été citées le plus souvent:

a) Egalité des salaires: une loi doit en faciliter l'application. Les associations féminines et les syndicats doivent avoir un droit de recours – établir le renversement de la preuve.

b) AVS: on a réclamé une retraite indépendante de l'état civil et un bonus pour la prise en charge des enfants. L'indépendance économique et le minimum d'existence doivent être garantis.

c) Protection de la maternité: il faut lever les obstacles qui empêchent trop souvent les mères de s'investir dans une profession (garde d'enfants, horaires scolaires...).

d) La femme doit pouvoir disposer librement de son corps et choisir le nombre de ses enfants et le moment de les mettre au monde.

3. D'autres sujets ont été relevés une ou deux fois par les groupes. L'interdiction du travail de nuit pour les femmes a recueilli 30 oui et 4 non dans un groupe.

Quant aux quotas, ils sont jugés nécessaires tant qu'il existera une barrière érigée par les hommes à l'émancipation des femmes. Par exemple, il faudrait un tiers d'hommes ou de femmes à tous les échelons, y compris dans le travail domestique, où le temps devrait être partagé, un tiers/deux tiers en tout cas. On a égale-



ment invoqué la promotion spéciale des femmes dans les disciplines techniques et scientifiques et la nécessité d'actions positives.

En général, il faut mieux promouvoir les femmes; il y en a beaucoup de capables et de bien formées dans les commissions fédérales.

4. Une proposition relevant de l'utopie a été formulée par le groupe romand: il s'agirait de créer un Conseil fédéral comprenant sept femmes, sorte de cabinet fantôme auquel on pourrait faire référence (35 pour, 9 non, 1 abstention dans le groupe).

5. Ouverture vers l'extérieur: ce point a été relevé par tous les groupes.

a) La Suisse devrait demander à l'ONU pour 1995 une session internationale des femmes qui traiterait aussi de la sécurité et de la paix comme Mexico en 1975 et Nairobi en 1985.

b) Mieux contrôler les exportations d'armes, mieux se préparer à la résolution pacifique des conflits, développer la sécurité collective sur le modèle de la CSCE.

6. L'année prochaine, on recommence. Le vœu de refaire une session des femmes, comme celle qui s'est réunie le 7 et le 8 février dans la salle du Conseil national à Berne, a été émis par la très grande majorité. Mais ce ne sera plus le 700^e anniversaire, et la composition des chambres fédérales aura changé. Qui reprendra le flambeau?

Quelques remarques personnelles: durant ces deux journées, j'ai eu un plaisir fou à rencontrer les «anciennes» avec qui j'avais lutté pour lancer l'initiative sur l'égalité des droits. Sentir à nouveau le pouls féministe de la Suisse alémanique, sentir vibrer cette solidarité et voir que le féminisme bien compris dépasse encore les partis politiques. C'est là qu'est notre force.

Certains points plus agressifs, telle la grève de protestation du 14 juin 1991 parce que l'égalité n'est pas réalisée, en particulier l'égalité de salaire, n'ont pas passé la rampe. C'est trop politique, m'a dit une radicale zurichoise. C'est ce qu'on verra. L'égalité est une conquête perpétuelle.

Jacqueline Berenstein-Wavre



Françoise Pitteloud : adieu la Coupole !

Françoise Pitteloud quitte le Conseil national. Dommage pour les femmes et pour tous les faibles qu'elle a défendus.

et généreuse, solidaire, européenne. Premier violon de ce quatuor, Hildegard Hamm-Brücher, ministre d'Etat de la République fédérale allemande. Ecoutez-la un moment.

Avec sa longue et multiple expérience en politique, elle ne se laisse pas piéger par le fait que la nation est symbolisée par une femme: Helvetia, Marianne, Britannia, Germania; l'Etat reste masculin, car le pouvoir, les commandes sont en mains masculines. Elle voit le rôle politique des femmes comme se jouant sur trois thèmes.

Premier thème: apprendre à intervenir dans les vrais processus de décision et d'influence politique, et le faire; autrement dit, sortir du ghetto des questions féminines; acquérir plus de connaissances politiques de base. Il y aurait là un rôle pour les organisations féminines et les groupements féminins hors partis.

Deuxième thème: lutter contre «l'appauvrissement de nos cultures démocratiques», contre l'écart entre les principes et valeurs démocratiques d'une part, et leur application d'autre part: la séparation des pouvoirs est-elle respectée? Les représentants élus exercent-ils de manière crédible leurs fonctions législatives et celles en matière de contrôle et d'initiative? Ce qui pour les femmes implique plus d'expérience sur les plans politique, administratif et parlementaire.

Troisième thème: trouver entre la conception de la femme auxiliaire de l'homme et celle de la féministe radicale une forme de «collaboration pondérée» entre partenaires hommes et femmes, pour la recherche de solutions mûries en commun.

Ce premier après-midi de la «fête» des femmes – car cette session était aussi une fête – s'est terminé par un scherzo brillamment joué par la fameuse clownesse Gardi Hutter. Arrivée en trois bonds au milieu de l'hémicycle, elle a distribué balais et chiffons pour qu'on se mette sur-le-champ à dépoussiérer l'Assemblée fédérale, ce qui fut fait. Et la moins active n'était pas Mme la ministre d'Etat de la RFA. Et si notre clownesse n'a pas réussi à épousseter l'une des statues féminines (une Mutter Helvetia?) qui ornent (?) la salle, ce n'est pas faute de l'avoir tenté. Le message a été compris!

Perle Bugnion-Secretan

Après la session d'automne de la «chambre basse», Françoise Pitteloud prendra congé de ses collègues parlementaires. Huit années passées dans l'hémicycle laissent à la militante Pitteloud assez de souvenirs, d'impressions et d'images pour dresser un bilan, qui ne se veut que provisoire, tant il est vrai qu'elle s'investira «jusqu'au bout de son mandat» et les sessions à venir pourraient lui réserver des (bonnes) surprises, elle qui ose rêver tout haut d'une AVS enfin équitable pour les femmes!

Mais pourquoi quitte-t-on un parlement national lorsqu'on est encore jeune – 40 ans – qu'on a un tempérament de battante, qu'on a connu quelques victoires politiques et que sa succession ne sera pas forcément assurée par une femme?

«Pour rentrer à la maison», ironiseront quelques collègues masculins. «Et après tout, comme le dit Françoise Pitteloud, ils n'ont pas tort, car lorsque l'on est mère de famille (trois enfants), éducatrice et conseillère nationale, concilier la vie familiale, professionnelle et politique est un perpétuel dilemme, une tâche usante, et l'énergie personnelle n'est pas automatiquement renouvelable.»

La politique et l'intendance

Et de faire allusion à «ces messieurs» qui siègent également à Berne, débarrassés, pour la plupart d'entre eux, des contraintes de la vie quotidienne (responsabilité du foyer, des enfants, des relations avec le monde extérieur) et disposant de suffisamment de temps, entre la politique et l'exercice d'une activité professionnelle, pour étudier sereinement les dossiers discutés sous la Coupole, pour analyser les conséquences des décisions à prendre, en un mot libérés pour faire de la politique.

«Mais, ajoute aussitôt Françoise Pitteloud, cet environnement rêvé pour qui-conque exerce un mandat politique, je l'ai connu grâce à un compagnon idéal, qui a librement consenti à assumer ces choses indispensables à la création d'une vie fami-

liale harmonieuse. Les besoins affectifs des enfants, leur accompagnement dans les devoirs scolaires, la disponibilité pour chacun d'eux, mon compagnon a toujours répondu présent. Je n'a pas été frustrée non plus, puisqu'à mes retours de Berne (où je passais plusieurs jours) j'étais accueillie à bras ouverts par tous!»

«Et pourtant, avoue la conseillère nationale, championne de la flexibilité et de l'organisation, que d'énergie dépensée en séances, discussions, négociations, échanges et autres débats pour des résultats pas toujours probants!

» C'est vrai que j'ai vu des petites victoires et des petites conquêtes dans certains domaines, notamment au niveau de la pro-



Françoise Pitteloud. (Photo ASL)

tection de l'environnement, dans l'essai d'un nouveau dialogue avec les pays en voie de développement, mais le parent pauvre reste le domaine social.

» Dans ce domaine, rien n'a été acquis. La protection des faibles n'intéresse que peu de gens. Le constat est amer: la solidarité intérieure n'existe pas, même si le discours, lui, existe. Rien n'a été obtenu, ni en matière d'allocations familiales ou de protection de la maternité; quant à la 10^e révision de l'AVS, on ne peut qu'espérer.»

Et si le problème de la pauvreté des femmes étonne et rend perplexes quelques parlementaires nanti-e-s, Françoise Pitteloud rappelle volontiers que «si le social et l'économie doivent réussir un partage équitable, il y a, pour l'économie, un favoritisme flagrant...».

Autre constat, plus heureux celui-là, l'appréhension féministe du monde politique va son bonhomme de chemin. Même si les élues ne se sentent pas encore chez elles, le discours des femmes trouve place et oreille au Conseil national.

«Les femmes sont souvent plus concrètes dans leurs démonstrations, ce qui leur permet de mieux imaginer les implications et les conséquences des décisions prises. Autre évolution constatée, certaines ne redoutent pas de laisser parler leur émotion, «cela ne s'était jamais fait».

Françoise Pitteloud insiste ici sur l'apport bénéfique de certaines élues suisses alémaniques qui ont fait souffler sur le Parlement un fort vent féministe qui a décoiffé plus d'un parlementaire.

Un parlement de professionnel-le-s?

Des parlementaires qui justement pourraient bien abandonner le statut de miliciens pour devenir professionnels. «Un dilemme, avoue l'élue socialiste, car si les effets bénéfiques sont mesurables, les effets pervers sont moins tangibles. N'y aura-t-il pas une classe fortement politisée et une autre silencieuse...?»

Et les femmes dans cette perspective? «Le partage des tâches devient une urgence, mais il est des traditions qui ont la vie dure. Et des souhaits tellement utopiques.»

Quel souvenir la conseillère nationale gardera-t-elle de son passage à Berne? «Siéger sous la Coupole, c'est comme être sous une cloche à fromage, sans vie, coupée du monde. Et lorsque la vie fait irruption, incidemment, à l'instar des jeunes manifestants contre la place d'armes de Neuenanschwilten, lâchant des bulles de savon sur les parlementaires, c'est l'affolement général et la révolution au palais fédéral...»

Et l'avenir de Françoise Pitteloud? Une lueur de malice illumine son visage, «par l'abandon de mon mandat de conseillère nationale, je souhaite tout simplement avoir le temps de vivre...»

Nicole Ruchti

Ville de Zurich

L'égalité en marche

(pbs) – Après quatre mois d'activité, les trois responsables du Bureau de l'égalité de la ville de Zurich ont tenu une conférence de presse, en présence du maire de la ville. Le bureau a déjà largement fait la preuve de son utilité, notamment comme ombudsman entre l'administration et les femmes. Il va mettre maintenant l'accent sur l'amélioration de l'orientation professionnelle des filles, et procéder à une étude du marché de l'emploi, pour aider les femmes à choisir en connaissance de cause parmi les nombreuses offres de réinsertion professionnelle qui leur sont proposées.

Il compte aussi soutenir les efforts d'un groupe d'architectes pour dresser un «plan de la sécurité des rues» dans Zurich pour les femmes. Chaque année, le bureau dressera le bilan de l'égalité à Zurich. Une commission consultative composée de 11 femmes appartenant aux divers partis et à des organisations féminines d'orientations diverses sera désignée pour appuyer les efforts du bureau.

AVS

On patauge

(pbs) – Faute de trouver une majorité, la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de révision a décidé de maintenir l'âge de

la retraite à 62 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes, sans possibilité de retraite anticipée pour ceux-ci. Elle laisse aux femmes un avantage sur les hommes en matière de rente de veuf ou de veuve. Ce projet de révision sera discuté lors de la session de printemps; de nombreux amendements sont déjà annoncés, y compris l'élévation de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes.

A lire

Histoire du suffrage féminin

(pbs) – La coprésidente romande de l'Association pour les droits de la femme, Simone Chapuis, a très habilement fait coïncider la célébration des 35 ans du droit de vote pour les femmes dans le canton de Vaud et des 20 ans au plan fédéral, avec le lancement d'une histoire du suffrage féminin: *Vers la Majorité politique*,* placée sous le signe du 700^e anniversaire de la Confédération, car il s'agit bien d'une page de l'histoire suisse.

Et le livre est un vrai livre d'histoire, basé sur une recherche approfondie, et le plus complet qui ait encore paru sur ce sujet: il couvre non seulement la longue lutte – cent ans! – au plan fédéral, mais encore celle qui s'est déroulée dans chaque canton, dans toute son originalité.

Il a paru tout d'abord en allemand**, sous la plume d'une



ancienne présidente de l'ADF. Elle était une «battante», et le livre, abondamment illustré, est d'une lecture amusante. C'est une précieuse source de renseignements. C'est le rappel d'un passé qui déjà risque d'être oublié. Le bulletin de vote n'est pas arrivé de lui-même dans les mains des femmes, il a été gagné par les efforts persévérants d'innombrables femmes aidées par quelques hommes, il ne doit pas être gâché aujourd'hui par ignorance ou par indifférence.

A la conférence de presse où elle a présenté le livre, Simone Chapuis a eu l'heureuse idée de distribuer le rapport de l'en-

quête faite au printemps 1990 par l'ADF Vaud sur la participation des femmes dans les autorités communales et cantonales et dans la délégation vaudoise aux Chambres fédérales (voir FS février 1990). Bon moyen de rappeler aux nombreux journalistes présents l'insuffisance de cette participation au regard du principe de l'égalité, un bon moment pour le faire alors que se préparent les élections fédérales de l'automne. «Prenez vos places, mesdames!»

* Lotti Ruckstuhl, Ed. ADF et Interfeminas.

** *Frauen sprengen Fesseln*, Interfeminas Verlag, Bonstetten ZH.

Charge fiscale ?

FIDUXAL S.A.

Fiscalité - Comptabilité - Gestion



Corraterie 14
1204 Genève
Téléphone 28 86 66

Actes de violence

Aider les victimes

(pbs) – Le Conseil national a adopté en janvier, par 115 voix contre 1, le projet de loi sur l'aide aux victimes d'actes de violence. Il prévoit :

- la création dans les cantons d'organes chargés d'apporter aux victimes l'aide médicale ou morale dont elles peuvent avoir besoin dans l'imédiat ;

- l'abandon, dans la procédure pénale, notamment, des confrontations entre l'auteur de l'acte et la victime, qui pour-

raient provoquer de nouveaux chocs psychologiques chez cette dernière ;

- l'indemnisation par l'Etat, selon les besoins de la victime, si l'auteur de l'acte de violence n'est pas en mesure de l'assurer.

Les victimes de violences sexuelles sont au bénéfice de cette loi, qui prévoit encore que les femmes violées peuvent exiger qu'il y ait au moins une femme parmi les juges du tribunal compétent.

Signalons par ailleurs, toujours au chapitre de la violence, que la commission du Conseil des Etats s'est partiellement ralliée au point de vue du Conseil national en acceptant que le viol entre époux ne soit poursuivi que sur plainte, et non d'office.

Génie génétique

Protéger tout ce qui vit

(pbs) – La commission du Conseil national a étudié le contre-projet proposé par le Conseil fédéral en réponse à l'initiative du *Beobachter*. En gros, elle s'est ralliée aux solutions déjà adoptées par le Conseil des Etats. Contrairement à l'initiative, qui n'interdisait que les manipulations au patrimoine génétique humain, le contre-projet étend les limites à l'utilisation du génie génétique en vue de tenir compte de la dignité de toute créature et de la sécurité non seulement de l'être humain mais aussi de l'animal

et de l'environnement. La Confédération veut protéger aussi la multiplicité génétique des espèces animales et végétales. Le contre-projet d'article constitutionnel sera débattu au Conseil national dans le courant du mois de mars. Il donnera sans doute lieu à des débats très serrés. La votation populaire pourrait avoir lieu dans la première moitié de 1992.

On peut noter que du 13 au 15 mars aura lieu à Engelberg une vaste rencontre internationale sur le thème de la «révolution génétique, enjeux pour l'homme et pour l'environnement». Elle groupera des scientifiques, des politiciens, des économistes et des humanistes. Organisation: Forum Engelberg.

Quotas fédéraux

Le Département fédéral de l'intérieur, qui emploie quelque 2300 personnes, sans compter les Ecoles polytechniques fédérales, a institué pour l'engagement de son personnel un système de quotas pour les minorités linguistiques et pour les femmes.

OFFRE D'EMPLOI

Le Louverain est à nouveau à la recherche d'une animatrice ou d'un animateur (poste à mi-temps).

En effet, M. Otto Schäfer-Guignier qui devait entrer en fonction cet automne comme animateur au Louverain, s'est désisté pour des raisons personnelles.

Renseignements :

Marco Pedroli, directeur du Louverain, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 57 16 66.



Notre Ecole des hautes études commerciales ouvre une inscription pour un poste à plein temps de

Professeur de finance

Enseignement principal centré sur des cours de diagnostic et de gestion financiers destinés à des étudiants du programme de licence en gestion de l'entreprise. Il comprend également des enseignements postgrade.

Entrée en fonction: 1er septembre 1991.

Les candidats doivent être porteurs d'un doctorat en sciences économiques, avoir publié des travaux relatifs aux matières enseignées et justifier d'une expérience professionnelle pertinente.

Avant de déposer leur candidature munie de deux références sur leurs qualités scientifiques et pédagogiques (délai le 15 mars 1991) les intéressés voudront bien demander le cahier des charges du poste au professeur Olivier Blanc, Doyen de l'Ecole des HEC, BFSH 1, 1015 Lausanne, tél. 021/692 40 36.

Souhaitant promouvoir l'accès des femmes aux postes universitaires cadres, l'Université encourage vivement les femmes qualifiées à postuler.

Colloque «Femmes et travail»

Le statut de la femme dans la société est largement influencé par l'activité qu'elle déploie. L'étude des diverses formes de cette activité s'avère d'autant plus importante que la protection qui leur est rattachée est souvent précaire, voire entachée d'inégalités. C'est donc au thème

«Femmes et travail : enjeux et perspectives de l'activité féminine en Suisse»

que l'IDHEAP a choisi de consacrer un colloque clôturant le premier cycle de formation relatif aux questions féminines. Le colloque aura lieu

les 4 et 5 avril 1991

à l'Université de Lausanne (Dorigny). Exposés et groupes de travail animeront ces deux journées.

Exposés : Christiane BRUNNER (La valeur du travail féminin), Ruth DREIFUSS (Les femmes et le temps: danse sur une corde raide), Pierre GILLIAND (Démographie des activités féminines), Margrit MEIER (Femmes et économie), Françoise MESSANT (Evolution du travail féminin: de la petite production artisanale au monde des bureaux), Virginie OGET (Femmes et sécurité sociale: tendances observées dans les pays développés), Hong-Trang PERRET-NGUYEN (Normes de l'OIT relatives au travail des femmes: évolution et perspectives), Yvette JAGGI (Les temps de la vie politique).

Ateliers: neuf ateliers consacrés à des thèmes spécifiques.

Prix : Fr. 120.- (deux journées, y compris repas).

Délai d'inscription : 22 mars 1991.

Renseignements : IDHEAP, Mme Zenger (021) 693 42 92, ou Mme Blanc (021) 24 89 51.